

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE FANTASQUE

N. AUBIN, *Editeur*,
W. H. ROWEN, *Imprimeur*.

PROPRIETAIRES.

No. 2, *Rue Grant, St. Roch.*
No. 7, *Rue des Prairies, St. Roch.*

CONDITIONS.

Ce Journal se publie chaque LUNDI au No. 2, *Rue Grant, St. Roch*, près de la *Rue St. Valier*. Le prix en est de quatre sous par exemplaire.—On peut avoir le Journal à domicile moyennant un abonnement de quinze sous par mois payable d'avance. Pour le recevoir à la campagne il faut payer au moins quatre mois d'avance.

Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux. Toutes communications sont reçues, *franches de port*, au Bureau ou chez les Agents en Ville.



DEPOTS.

On trouve le *Fantastique* au Bureau du Journal, chez M. E. GINGRAS, marché de la Haute-Ville, et chez M. E. MAHEUX, Basse-Ville.

AGENTS.

Montréal, M. A. LAPERRIERE, maison de M. Berthelot, grande Rue du Faubourg St. Laurent.

Trois-Rivières.—M. PH. LASSIBERAVE, Etd. en médecine.
New-York.—M. P. A. BREZ, Rue Wall, No. 9.

Les personnes qui désireraient se charger de l'agence du *Fantastique* dans les campagnes, sont priées de nous le faire savoir.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 2.

Quebec, 30 Mars, 1840.

No. 15.

**Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie.**

Air.—*C'est la faute de Voltaire.*

Sur vous François a rimé,
Belles, ces vers un peu rudes.

Pour être bien informé
Ce roi fit assez d'études.

C'est même chose aujourd'hui,
Et je répète après lui :

Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie !

Mon compère, un peu jaloux,
GronJe à chaque instant sa femme :

“ Je suis las de voir chez nous

“ Venir ce grand brun, Madame.”

L'épouse à ses vœux répond,

Et fait choix d'un petit blond.

Souvent femme varie,

Bien fol est qui s'y fie.

“ Le militaire me plaît,”

Disait Fanchon. Paul s'engage ;

En uniforme complet

Bientôt il rentre au village.

L'hymen venait de lier

Fanchon au gros marguillier.

Souvent femme varie,

Bien fol est qui s'y fie.

Dans ses ébats, quand Germain

Serrait de trop près Nicotte,

Celle-ci d'un tour de main

Faisait sauter sa casquette :

Depuis lors unie à lui,

Elle le coiffe aujourd'hui.

Souvent femme varie,

Bien fol est qui s'y fie !

Songeant à sa mie, un soir,

Un preux couché sous les branches,

Soupirait : “ Je vais revoir

“ Ses cheveux noirs, ses dents blanches,”

Il retrouve après dix ans

Dents noires et cheveux blancs.

Souvent femme varie,

Bien fol est qui s'y fie !

Mille malédictions

Au piano de ma voisine

Qui de variations

Soir et matin m'assassine !

Le portier voit mon courroux

Et me dit : “ Quo voulez-vous !... ”

Souvent femme varie,

Bien fol est qui s'y fie !”

François premier a raison.

Bien qu'il soit roi, je proclame

Sa maxime en ma chanson :

Oui, pour tout change la femme.

Seul l'amour du changement

Change en elle rarement . . .

Souvent femme varie,

Bien fol est qui s'y fie!

LE FANTASQUE,

QUÉBEC, 30 MARS, 1840.

SUITE DES PÉTITIONS OPPOSÉES A LA POLICE.

III.

Cher petit Poulet du bon Dieu,

Comment que va l'état de votre chère petite santé ; j'espère que le printemps vous la ravigottera car l'an dernière quand vous avez passé par chez nous, sauf votre respecté vous aviez l'air pas mal chéti ; mais l'air du Canada est bonne pour vous autres gouverneurs, et faut croire que vous serez comme ceux qu'ont venus avant vous, que vous vous arondirez, que vous engraissez, que vous serez votre bossé, allons, allons, à la grâce de Dieu ; ça fait plaisir de vous voir manger, ça nous en donne de l'appétit, mais ça ne nous donne que ça ; escusez de la liberté. Faut vous dire, cher petit Poulet, que la grosse Jacotte ma voisine m'a dit comme ça, que son cousin Jérôme, qu'est le cavalier ben intentionné de la servante à mesieur notre plus près Juge à pait, lui a dit qu'elle lui a dit, que son maître, qu'à sa grande confiance en elle, lui a dit comme ça en secret, que vous aviez dans l'idée de nous ôter la Polisse. Depuis que c'te guense de Polisse était le gouvernement y avait pas moyen de se plaindre, mais à présent qu'on dit que vous allez l'abolure j'vas me déboutonner devant vous la conscience à seul fin que vous vissiez combien j'avons eu de peine et que vous nous otiez c'te fâcheuse épine du pied. Faut vous dire ni plus ni moins que je fais des allumettes et que je les fais vendre par mon petit garçon, une jeunesse allurée, ben travaillant, pas sacreux, et complaisant pour moi qu'est sa mère, pauvre veuve déjà sur l'âge qui n'ai que ce petit ange pour m'aider et me consoler depuis que mon pauvre mari est désunt. Faut vous dire aussi que mon garçon est l'écrivure de la présente vu qu'il a commencé son estruction dans les écoles alimentaires que donnait pour nos jeunesses la Chambre du Parlement Canadien qu'on a tant invictimé et tant sottisé et qui sans vous offenser valait cent fois mieux que votre polisse qui ne leur donne que des coups de bâton. Mais

pour revenir faut donc vous dire qu'un jour qu'était un Samedi j'avais pas grand pain dans l'armoire et presque plus de bois, mais comme je souffrais et que j'avais souffré une bonne charge d'allumettes je dis à mon petit Pierrot, Pierrot faut que t'aïlles vendre ces allumettes pour qu'on puisse se chauffer et manger un petit brin gras demain dimanche qu'est le jour du repos. Le voilà bientôt qu'atèle son chien malgré qu'il faisait un tems à ne pas mettre un chien à la rue. Ça me fendait le cœur de les voir partir tous les deux, ces pauvres enfants, par un froid qui leur coupait le visage et une poudrerie qui leur z'aveuglait les yeux ; mais il fallait bien manger et se chauffer. Le soir vint et Pierrot ne revint pas ; lui qu'était si estrique du côté des heures, ça commencit à me mettre en peine ; je ne savais pas ce qui lui pouvait être arrivé. La nuit vint et Pierrot ne revint pas. Figurez-vous mon chagrin, mon cher gouverneur ; sans pain, sans bois, sans chandelle et sans mon petit Pierrot ; je me jetis à genoux et me mis à prier le bon Dieu en pleurant ; la nuit se passa, le matin vint, je ne pleurais plus mon gouverneur, mais c'est que n'y avait plus de larmes dans ma tête : car mon petit Pierrot n'était pas encore revenu et notre chien non plus. Je racontis mon malheur aux voisines qui me firent encore bien pleurer en me consolant. Le dimanche se passa et la nuit aussi, je pensais que j'allais bientôt mourir et quand le jour du lundi fut venu je m'en alla à l'église pour entendre encore une fois la messe avant de recommander mon âme et celle du petit Pierrot à la bonne Providence, car il fallait bien qu'il fût mort puisqu'il n'était pas revenu.

En m'en retournant chez nous j'avais le cœur un peu mieux, mon gouverneur ; c'était pour le sûr un avertissement. A peine j'avais ouvert la porte que mon petit Pierrot et son chien me sautèrent au cou en criant, en pleurant et en jappant et m'embrassèrent avec tant de joie que j'en pleure encore quand j'y pense. Après que les premiers moments du plaisir furent passés, Pierrot me raconta comme quoi le samedi il était allé servir ses pratiques d'allumettes, la vente avait été bonne et il s'en revenait en sautant de joie me rapporter le produit de notre petit commerce, lorsqu'un homme à visage de trépassé s'en vint jeter au devant de notre chien un morceau de je ne sais quoi rempli de drogue empoisonnée. Pierrot qui savait cela n'en fait ni une ni deux et saute sur son chien pour lui arracher c'te affreuse bouchée qu'il avait déjà sous la dent. La pauvre bête, qui s'était un petit brin ressenti de la misère comme nous, ne voulait pas lâcher prise ; alors dans son moment de désespoir le pauvre Pierrot donna quelques coups à Vaillant, son chien, pour le distraire de la faim et lui ôter ce remède qui allait l'assassiner. C'était pour son bonheur, ainsi vous voyez qu'il n'y avait pas de mal à ça. Dans ce moment la vaurienne de Polisse se mit à passer par là et sauta sur mon petit Pierrot qui voulut lui expliquer ce qui en était, mais ils se mirent à fesser sur lui comme des sourds qui n'entendent rien à grands coups de roandin et l'assommèrent sans connaissance pour lui montrer qu'il n'avait pas le droit de battre son chien. Après ça ils prirent mon pauvre petit Pierrot et l'emmenèrent tout droit à la prison ; il avait beau leur dire en pleurant qu'il venait apporter un peu d'argent à sa pauvre mère qui n'aurait ni pain ni bois pour le dimanche et qui mourrait de chagrin de ne pas le voir revenir, si avant elle ne mourrait pas de froid ou de faim ; mais ces gens-là qui n'ont point d'âme dans la conscience et qu'ont jamais eu ni père ni mère, ne voulurent pas en seulement l'écouter et allèrent le jeter au milieu d'une bande de voleurs, d'ivrognes, de vagabonds et de brigands qui se mirent à rire et à chanter

de joie sous votre respect, comme des démons de l'enfer qui verraient descendre chez eux un beau petit ange du ciel. Figurez-vous, mon Gouverneur, quel chagrin qu'eut ce cher petit quand il vit venir le dimanche matin, lui qu'était accoutumé à s'approprier pour venir à l'église avec moi ; comme il était gentil avec sa jolie tête blonde, ses yeux bleus, sa culotte d'étoffe et son petit gilet noir avec des boutons jaunes qu'un Monsieur charitable lui avait donnée parce qu'elle était trop petite pour son garçon et qu'elle lui servait plus à rien. Pour lors faut vous dire que Pierrot voulut faire sa dévotion dans un coin quand même qu'il était en prison ; mais tous les vagabonds qu'étaient avec lui se mirent à crier, chanter, tempêter, les malheureux, et à lui faire honte de sa religion ; ils lui en dirent tant et tant, pendant tout le jour, lui firent tant de contes, et d'histoires, se moquèrent tant de son bon caractère et de tous les honnêtes gens que le pauvre petit était tout près aussi honteux de n'avoir pas en seulement un vol sur la conscience qu'il aurait été le jour avant s'il avait dérobé la poche d'un quêteux. Bref, mon gouverneur, le dimanche se passa et le lundi vint. On emmena Pierrot comme une brebis à la boucherie devant un Juge à pait, qu'est un Monsieur de Polisse. Il lui demanda ce qu'il avait fait. Quand Pierrot lui eut dit comme quoi qu'il n'avait point fait de mal, ce Monsieur le gronda bien fort et lui dit de s'en aller. Bref, mon gouverneur, vous voyez comment que votre Polisse tourmente les honnêtes pauvres gens, meurtrit leurs corps et veut encore les empêcher de sauver leur âme et conscience. C'est pas possible que ça soie des chrétiens. Vous avez des méchants domestiques mon Monsieur Poulet ; les uns ne veulent pas qu'on batte son chien, les autres l'empoisonnent ; tout ça nous fait croire que votre gouvernement en tient et qu'il a la boisson mauvaise. Faut renvoyer toute la canaille de chez vous, elle fait tort à votre maison, qu'est déjà pas en trop bonne senteur parmi vos sujets du voisinage qui, Dieu merci, pensent tout de même que moi, comme de juste, en signe de quoi ils ont tous mis leur sinature en bas de ma roquette que je vous envoie en priant Dieu soir et matin pour qu'il vous donne des bonnes pensées. C'est le bonheur que je vous souhaite

La veuve

FRANÇOISE LANGAFILÉE,

par la main de sen enfant

PIERROT LANGAFILÉE.

Suivent les signatures des voisins et voisines, au nombre de plusieurs centaines seulement. Mais nous avons assez bonne opinion des lecteurs du Fantasque pour croire que tous auraient mis leurs noms à la présente s'ils l'avaient vue auparavant.

Nous avons encore quelques requêtes opposées à la Police, mais leur longueur ne nous permet pas, du moins pour aujourd'hui, de les insérer. Elles contiennent d'ailleurs des faits si affreux, si cruels qu'en les retranchant nous voulons ménager la sensibilité de nos lecteurs. Nous allons procéder à la publication des.....

PETITIONS EN FAVEUR DE LA POLICE.

I.

Au Très-Honorable Poulet Thompson, Gouverneur, etc., etc., etc., etc.

LE soussigné, savant, philosophe, naturaliste, homme de lettres, membre correspondant de plusieurs academies, athénées et musées etc. etc. etc. Ayant appris qu'il est des insensés qui osent réclamer de Votre Excellence l'abolition des sergents de Police, vient lui offrir un conseil et une prière appuyés de quelques raisonnements afin de la détourner de l'abîme où des sophistes voudraient l'entraîner.

Quelles sont les raisons que donnent ces esprits bornés pour obtenir de Votre Excellence cette folle mesure ? Ils disent que la Police est un corps inutile, nuisible même ! Votre Excellence voudra bien voir qu'il n'y a nul fondement à ces assertions et qu'elles ne peuvent venir que d'une ignorance complète du système de la nature. Oser dire qu'il ne faut plus avoir d'hommes de Police parce qu'ils sont nuisibles, c'est montrer la plus coupable irréligion, la plus sottise présomption ; c'est vouloir condamner les œuvres de Dieu par comparaison à celles des hommes. En effet si l'on étudie l'histoire naturelle on y verra que le créateur a mis sur cette terre mille animaux qui semblent inutiles. Pourquoi ne souffririons-nous pas des hommes de Police quand l'Etre suprême souffre ici-bas des tigres, des puces, des vipères ? J'ose croire que Votre Excellence qui n'avait pas d'abord réfléchi à toute la force de ces arguments et qui peut-être allait accorder son assentiment à la prière de quelques fous, voudra bien y regarder à deux fois et répondre à ceux qui l'importuneront encore à ce propos, que le peuple de ce pays doit rendre grâces au paternel gouvernement qui, dans sa bonté l'a doté, d'une police ; que nous devons respecter ses œuvres et l'existence des hommes de police comme le philosophe respecte et voit un bienfait caché dans celle des lézards, des maringouins, des punaises et des crapauds. J'ai dit.

Signé,

OPTIMISTIMUS,

Philosophe.

Cette requête est signée du valet de ce savant qui l'y a forcé, sous menace de le renvoyer de son service, selon le louable système des libertés d'opinion.

La suite des pétitions en faveur de la police se continuera dans le numéro prochain.

Le Canada va devenir chauve à force de s'arracher les cheveux. Il est vraiment malheureux dans ses gouverneurs. Après avoir été sous le sabre d'un gouverneur militaire, véritable cheval de bataille, le voilà tout aussi mal placé sous la verge d'un ex-marchand. Le gouvernement ressemble beaucoup à un mauvais couteau que j'avais autrefois ; j'ai changé sept fois de lames et sept fois de manches, mais c'était toujours le même couteau. Nous changerons vingt fois de canards, vingt fois d'oies, vingt fois de poulets, ce sera toujours la même

basse-cour. On nous dit qu'il faut cela dans le système constitutionnel pour entretenir le jeu de nos institutions ; il faut bien le croire ; car, en effet, nos institutions depuis long temps ne sont, ma foi, qu'un jeu ; mais comme beaucoup des serviteurs du public, qui sont nos maîtres, en font un jeu de mains, cela finit, comme dit le proverbe par être un jeu de vilains. Tout ceci m'est suggéré par la dépêche de monsieur Poulet qui déclare les Canadiens entachés de déloyauté vis-à-vis de l'Angleterre. Cet homme fait comme certain médecin, qui, ayant annoncé qu'un malade mourrait, l'empoisonna pour montrer sa grande science ; ici l'on annonce que les Canadiens sont rebelles puis on les tourmente assez pour les faire se révolter ; ensuite on s'écrie : nous vous l'avions bien dit !

Notre conseil spécial, composé comme l'on sait de perroquets et de singes, avec cette différence cependant que les singes sont beaucoup plus amusants et infiniment plus gentils, va bientôt s'assembler pour tâcher, avant de mourir, de faire au moins quelques lois légales. Qu'il s'occupe seulement de corriger celles qu'il a déjà faites et sa session sera encore assez longue. C'est son honneur le juge en chef Stuart qui cette fois va le diriger. J'aimerais bien savoir comment est bâtie la conscience de cet homme là qui voulait faire autrefois interdire M. le juge en chef Sewell parce qu'il s'occupait de politique et qui, lui, gouverne en même temps le pays. Il faut sans doute que ce soit un métier bien lucratif que d'administrer la justice et l'injustice alternativement. Quand je pense à la façon dont nous sommes menés par un *poulet*, cela m'en fait venir la chair de *poule*, mais ce qui me console, c'est qu'il pourrait bien après tout être la *dindon* de la farce.

ECRITURE.—Nous avons eu dernièrement occasion d'examiner des morceaux d'écriture par des élèves de Mr. Peltier, jeune Canadien qui, le premier, nous pensons, s'est appliqué avec beaucoup de succès à l'enseignement de cet Art d'après un système rapide et nouveau. Les échantillons que nous avons vus montrent les résultats obtenus, après douze leçons, comparés à l'écriture primitive des élèves ; les progrès de quelques uns sont surprenants, tous sont remarquables. Il faut espérer que les griffonneurs ne manqueront pas de profiter du séjour de Mr. Peltier en cette ville pour opérer à peu de frais un perfectionnement si nécessaire. Messieurs les clercs notaires, avocats, docteurs se trompent quand ils s'imaginent se donner les airs scientifiques de leurs patrons en étant comme eux intelligibles ; ils prennent cela pour du bon genre tandis que ce n'est aujourd'hui qu'un mauvais bon genre. Les commis marchands, eux n'ont pas besoin d'améliorer *leurs mains* ; leurs comptes ne sont, hélas ! fort souvent que trop clairs ; mais parmi ceux qui ne doivent pas négliger l'occasion que leur offre Mr. Peltier, sont les jeunes littérateurs qui visent à faire un jour la gloire de leur patrie. Qu'ils fassent gémir la presse le plus qu'ils pourront, mais qu'au moins leurs manuscrits ne fassent pas aussi gémir les compositeurs. Lorsqu'on veut briguer l'honneur d'être admis à la république des belles lettres il n'est que juste de ne pas faire d'horribles lettres. Je me donnerai bien garde de recommander Mr. Peltier aux amants et aux belles ; ils savent morbleu bien qu'une jolie petite écriture, bien claire, bien légère, bien parfumée, bien proprette s'insinue beaucoup plus agréablement au cœur que des ratures en griffes de chat qu'il faut épeler et deviner comme des hiéroglyphes Egyptiens.

Mr. Peltier donne des leçons à domicile ; il ne s'agit pour se procurer son aide que de s'adresser au No. 19, Rue St. Pierre, Basse-Ville. Il ne prend que 15 pauvres chelins pour remettre en douze courtes leçons une main que l'on aura gâtée à grands frais pendant de longues années.

MONSIEUR L'ÉDITEUR,

Outre la reconnaissance que le public vous doit pour la résurrection de votre bien aimé et toujours bien-venu *Fantasque*, vous avez encore droit à celle des jeunes gens pour votre nouvelle entreprise : je veux parler de la publication de votre *ALBUM*. Vous savez, Mr. l'Éditeur, ou vous ne savez peut-être pas que nos demoiselles ont depuis quelque tems une manie, que dis-je une manie, c'est une rage : celle d'avoir un *album*. Je ne sais d'où leur est arrivé ce nouveau genre ; mais ce que je sais fort bien c'est qu'il fait le tourment et le désespoir des jeunes gens de Québec en général et de moi en particulier. L'on me dit qu'en Europe, parmi le beau monde, les dames distinguées soit par leur rang, leurs talents, ou leur goût, ont un *album* qu'elles envoient à leurs amis ou à leurs connaissances, peintres, écrivains, orateurs, musiciens, les priant d'insérer une pensée, un souvenir. Voilà qui est charmant, et les demoiselles de Québec sont fort à louer d'avoir essayé d'introduire cet usage parmi nous ; mais le malheur est qu'on en ait fait un véritable abus. L'envoi d'un *album* à une foule d'individus a plutôt l'air d'un sarcasme que d'une politesse et l'on doit sans doute à cela le singulier état où l'on voit la plupart de ceux de notre ville. Au lieu d'un recueil de pensées originales dues à la plume, on pinçait ou à la lyre de ceux à qui la demande en avait été faite ; c'est un salmigondi de poésie et de prose copiées de vieilles gazettes, de gravures arrachées de livres du jour de l'an, et de romances du roi Dagobert, entourées d'arabesques, de serpe qu'au lieu du souvenir d'un ami on a celui d'un vieux ménestrel français, de poètes inconnus, et de graveurs anglais ou hollandais. Il est vrai qu'il est de fort agréables exceptions à cette habitude et que ceux des jeunes gens qui ont compris le véritable but de l'*album* ont le plus souvent réussi à l'orner de charmants morceaux. Quelques uns contiennent aussi des dessins très-bien exécutés par des demoiselles ; mais en général, il semblerait que l'on cherchait plus à remplir des pages qu'à les orner. Pour prouver ce que je vous avance, je vous dirai, monsieur l'Éditeur, que j'ai reçu des *albums* de personnes que je ne connaissais ni d'Ève, ni d'Adam, que je n'avais même jamais vues. Or que leur dire ? Célébrer les charmes de l'amitié ? Où puiser des inspirations : je n'en pouvais ressentir pour elles ? Les complimenter sur leurs beaux yeux bleus, bruns ou noirs ? Elles les avaient peut-être gris ? Leur chevelure blonde ? Leurs cheveux étaient peut-être bruns ou rouges. Les féliciter sur leur danse ? Elles étaient peut-être boiteuses. Leur chant ? Leur voix était fausse. Que leur témoigner alors ? Rien. Donc il valait mieux ne rien dire du tout et c'est ce que j'ai eu la sagesse de faire, aussi je vous assure que les pages blanches que j'ai laissées avaient autant d'éloquence que ce que j'y aurais pu mettre et plus peut-être que beaucoup de celles qui étaient les mieux garnies. La présente, monsieur l'Éditeur, est pour prier de vouloir bien m'accepter comme souscripteur à un cent douzaine de copies de votre *album*. Par ce moyen je pourrai, à raison de quinze sous, délivrer ma pauvre tête d'un pénible travail sans passer pour un paresseux ou un impoli.

UN ALBUMOPHOB.

TEMPÉRATURE.—Nous avons depuis quelques jours un climat tout-à-fait farceur. Le matin il pleut, à midi il gèle, le soir il neige et la nuit il fait noir quand la lune ne se montre pas, et dont les voleurs les amants et les hommes de Police ne sont pas fâchés. A la campagne il fait un drôle de tems et en ville un tems de drôles ; à ces signes je crois reconnaître et prends sur moi d'annoncer à mes lecteurs l'approche du printemps. Les cultivateurs sont priés de se livrer promptement à la fabrication du sucre d'érable, car c'est bien naturel que dans l'époque affreuse où nous vivons les bonnes gens nous procurent au moins quelques petites douceurs.

On a besoin au bureau du *Fantasque* de jeunes gens pour colporter le journal.